



Retour achat internet

Par **bouboudu37**, le **13/09/2020 à 22:37**

Bonjour. J ai fait un achat sur internet d un produit dont je n ai plus l utilité. J ai fait ma demande sous 14 jours et le vendeur a accepté. Je renvoie donc le produit à mes frais. J ai ouvert le sachet de piles pour vérifier que l appareil électrique fonctionne bien. Le vendeur ne veut pas me rembourser. Il invoque que le produit a été utilisé. Je pensais avoir le droit de contrôler qu il fonctionne Il m a dit tout cela au téléphone mais je n ai reçu aucun mail ou courrier pour me préciser officiellement qu il ne me remboursait pas. A t il un délai pour me prévenir et dit il le faire par voie manuscrite? Cela fait 10 jours que je n ai pas de nouvelles et 14 jours que le colis a été renvoyé a mes fraisrnrnMerci pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **14/09/2020 à 07:50**

Bonjour,rnrnrnLe vendeur ne peut pas conditionner le remboursement de l'article, en cas d'usage du droit de rétractation, au non déballage ou à la non utilisation (sauf pour certains articles, CD, DVD et logiciels informatiques ainsi que des produits dont l'ouverture compromet l'hygiène, cosmétiques et sous-vêtements scellés notamment).